

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N° 1
du Jeudi 20 octobre 2022
ECOLE LA MIRANDELLE

Présents : Mmes LE FORT, AUPETIT-PAULY, GASTINEAU, M RAMOS, Mme REVERDY : Représentants des parents d'élèves titulaires

Mme NIETO : Adjointe au maire de Niort, Mmes DENIER, MOTARD, MEUNIER, M BERGERON: Enseignants ; M LAHOUSSE: Elu de quartier ; Mme TRCKA: Directrice

Invités :

Mme VEY : Référente périscolaire

Excusés :

Mme PREMPAIN : Enseignante, Mme KERVICHE : Psychologue scolaire, DDEN : M. BAUDOUIN ; Mme BARZOTTI : I.E.N.
Secrétaires de séance : Mme TRCKA et M BERGERON

1 - INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ECOLE

Présentation des différents membres du CE. Rappel des compétences du conseil d'école par la Directrice.

Suppléants : M. DUARTE Christophe, Mme TREMOLET Maude, Mme LUCAS Delphine

2 – BILAN RENTREE 2020-2021 : 130 élèves

TPS/PS/MS : 25 élèves Mmes TRCKA et PREMPAIN (décharge de direction les vendredis et un mercredi sur 4)

MS/GS: 26 élèves Mme MEUNIER

CP/CE1: 26 élèves Mme DENIER Maternelle : 51 Primaire : 79

CE1/CE2: 28 élèves Mme MOTARD

CM1/CM2 : 25 élèves M. BERGERON

a) **Ressources humaines** :

Mme Prempain a rejoint l'équipe enseignante (en remplacement de Mme Gautier).

Mme Ducasse, ATSEM a repris son service + Mélanie VANNIER (complément ATSEM)

b) **Le RASED** : Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

Mme Kerviche est la psychologue de notre secteur. Nous ne faisons pas partie des écoles prioritaires pour l'intervention des maîtres spécialisés.

Le réseau intervient à la demande des enseignants, après accord des parents.

c) **Le péri-scolaire** **coordinateur : M. ROCHETEAU**

Rappel du rôle du référent : c'est l'interlocuteur privilégié des enfants, des familles et des enseignants sur l'école. Il élabore le projet d'animation et assure sa mise en œuvre par l'équipe. Il coordonne le travail de l'équipe et le bon fonctionnement des temps périscolaires. Il assure la fonction de responsable de site. Il intervient sur des animations. Enfin, il travaille sous la responsabilité du coordinateur APS. L'équipe APS se compose du référent, d'animateurs (diplômés BAFA) et de surveillants.

Les activités APS ont lieu sur le temps méridien et le soir, elles sont encadrées et mises en place par les animateurs de l'équipe APS ou d'intervenants extérieurs (Voir planning sur le site)

L'équipe d'animation :

- Une référente : Florence VEY
- Des animateurs diplômés : Marine OHAHYAN et Benoit TRUFFAUT
- Des agents polyvalents : Carine ZUNE et Martine ROBREAU

En maternelle : un animateur diplômé pour encadrer des animations deux fois par semaine

Effectifs maximums : le matin 11 maternelles, 21 élémentaires, le soir 43 élémentaires et 29 maternelles. Le mercredi : matin 4 maternelles et 6 élémentaires; 21 maternelles en restauration et 21 élémentaires

Possibilité de faire ses devoirs en autonomie.

- Cette année, l'école adhère au projet ACTEE CUBE (transition écologique, économies d'énergies, projet sur 5 ans)
- Projet « Corps en mouvement, mouvement de corps » : développer ses capacités motrices, découvrir soin corps à travers des activités manuelles, artistiques et sportives
- Rugby : tournoi des « 19 nations » en projet pour la fête APS du 24 juin. Création d'un « Haka »
- M'ton goûter sans plastique : préparation de goûters, en lien avec la classe des CP/CE1
- Club nature : gestion des poules, décoration de l'espace zen
- Il était une fois : en lien avec les classes, écoute d'histoires

Fête du périscolaire le 24 juin sur le thème du rugby

3 - PROJETS POUR 2022/2023 :

a) **Les projets des classes 2022-2023:**

-Le prix des incorruptibles : un projet littéraire (lecture de plusieurs œuvres et un vote) concerne toute l'école

-Lire et faire Lire pour les cycles 1 et 2

-Projet EEDD de la ville de Niort : demandes faites pour les maternelles et les CE1/CE2. Nos classes n'ont pas été retenues

-Participation à la journée du patrimoine pour les maternelles (Opération « Levez les yeux »)

-Ecole et cinéma : les 3 classes élémentaires

-Spectacles au CAC « Et si tu dances » pour les MS/GS et « Rumba sur la lune » pour les TPS/PS/MS demandés.

-Fête de la science

-Semaine du goût pour les maternelles

- Participation à l'hommage national à Samuel Paty. Travail autour de la charte de la Laïcité, des valeurs fondamentales de la République et de la liberté d'expression : la journée de la laïcité le 9 décembre, le 10 novembre la journée « Non au harcèlement ».
- Projet « La classe dehors » dans un pré appartenant à la ville de Niort près de l'école ou le pré de l'école
- Nettoyons la nature (CP/CE1)
- Allemand avec une professeure du collège (CM1/CM2) Mme BRIDE
- Jardin de l'école (CP/CE1)
- La grande lessive « les couleurs de mes rêves »

+ les activités USEP (gymnastique, orientation, printemps des maternelles, athlétisme, la maternelle en jeu...) : l'ensemble de l'école est adhérente.

+ natation pour les CE1/CE2 puis CP/CE1

+ voile-kayak pour les CM1/CM2

+ patinoire pour les CE1/CE2 janvier-février

+ matériel cirque

+ projet vélo pour les CE1/CE2/CM1/CM2

+ tchouk ball (l'école)

+ journée du sport scolaire pour toutes les classes le 21 septembre

+ Inscription de l'école au programme « 30 minutes d'activité physique quotidienne.

+ Gymnastique au gymnase du Pontreau pour les maternelles, et CM1/CM2

b) Le projet d'école 2018-2021 :

Reconduit cette année

Rappel des 3 ambitions :

- Construire des apprentissages durables (porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle, liaisons inter-degré et inter-cycle, encourager l'autonomie des élèves)
- Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours (développer l'interdisciplinarité par la mise en œuvre de parcours éducatifs, poursuivre l'ouverture de l'école)
- Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance avec ses partenaires (mieux accueillir, mieux communiquer, renforcer les interactions avec les partenaires)

Des actions sont mises en place dans les classes sur ces objectifs

Un nouveau projet sera élaboré suite à l'évaluation d'école.

4 - PROGRAMME PHARE : programme national de lutte contre le harcèlement (réfèrent pour l'école : Mme MOTARD)

L'école adhère au programme. Elle s'engage à mettre en place plusieurs actions liées à une charte.

Concours « Non au harcèlement ». Le réfèrent de l'école devrait recevoir une formation spécifique.

Importance de bien définir la notion auparavant et de maîtriser les indicateurs.

Importance de l'écoute de la communication et de l'encadrement.

5 - TRAVAUX ET SECURITE :

Travaux :

Un tilleul de la cour a dû être abattu (il était envahi de champignons). Il sera remplacé par 3 autres arbres cet automne.

Changement des huisseries du restaurant scolaire.

Confection de panneaux signalétiques.

Le CE souhaite savoir où en est la réflexion par rapport à la nouvelle école.

Les filets des buts de la cour sont cassés. Peuvent-ils être réparés ou remplacés ?

Des infiltrations ont été constatées lors des fortes pluies dans la partie sanitaire, couloir et préau de l'ancien bâtiment.

Fissures sur le mur du préau côté sanitaires

Est-ce que le pré sera réensemencé cet automne ?

Madame Nieto : Compte-rendu de la réunion des services techniques de la ville (rénovation énergétique et climatique des locaux)

- H1 :
- Destruction du bâtiment central.
 - Déplacement des modulaires.
 - Construction du restaurant scolaire à la place des modulaires.
 - Construction de nouveaux bâtiments dans le pré.

H2 : - Construction d'une nouvelle école dans le champ de la ville.

Décision du maire à venir.

Sécurité

L'exercice incendie a été fait : le 9 septembre 2022. Les enfants ont été évacués dans le pré derrière l'école. L'exercice s'est déroulé sans encombre. Exercice effectué en 3 minutes.

Un exercice PPMS « attentat/intrusion » s'est déroulé le 14 octobre 2022. Les enseignants avaient choisi le scénario suivant : intrusion dans l'école et se cacher dans les classes dans le silence. L'exercice s'est déroulé sans encombre.

Protocole sanitaire :

Nous sommes au niveau « socle » du protocole

- mesures d'aération et de lavage des mains
- pas de masque pour les élèves et les adultes
- brassage entre les groupes autorisé
- désinfection des surfaces fréquemment touchées

- pas de restriction pour les activités physiques et sportives

5 - **BILAN FINANCIER** :

Mme MOTARD, trésorière de l'association USEP, a réalisé et présenté le bilan des comptes pour l'année 2021/2022. Vote **pour** : tous (12) **contre** : 0 **abstention** : 0

6 - **LE REGLEMENT INTERIEUR** :

Le règlement intérieur de l'école pour l'année 2022-2023 est lu, discuté et voté en conseil d'école.

Modifications demandées :

- Ajouts : l'école adhère au programme PHARE
- Entrées des élèves au portail de l'école (problème de l'accueil en classe en maternelle)
- interdiction de stationner sur le parvis

Accord donné à l'unanimité aux modifications proposées.

Vote du règlement intérieur de l'école à l'unanimité

La charte de la laïcité est annexée au règlement intérieur.

Le principe de laïcité est au fondement du système éducatif français depuis la fin du XIXe siècle. L'importance de la laïcité dans les valeurs scolaires républicaines a été accentuée par la loi du 9 décembre 1905 instaurant la laïcité de l'État. La Charte de la laïcité à l'École rappelle les règles qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire et d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter. Elle est affichée dans les écoles et établissements d'enseignement du second degré public.

Le règlement intérieur de l'école est affiché. Il est mis en ligne sur le site de l'école. Chaque famille se verra remettre un coupon à renseigner attestant qu'elle en a bien pris connaissance. Le règlement format papier pourra être distribué aux familles qui en feront la demande.

Ceci est fait dans le but de limiter le nombre de copies (projet de l'école : « Halte au gaspillage »)

7- **EVALUATIONS NATIONALES CP/CE1**

Mmes Motard et Denier présentent les résultats de leurs classes qui sont satisfaisants.

	Français (% de réussite)	Maths (% de réussite)
CP Mme Denier	83 %	77 %
CE1 Mme Denier	91 %	86 %
CE1 Mme Motard	55 %	69 %

8 - **RYTHME SCOLAIRE**

Le CE ne souhaite pas changer de rythme scolaire et rester à la semaine de 4, 5 jours

8-INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES :

- La Ville de Niort n'a pu renouveler son adhésion au réseau CANOPE. Celui-ci ne fait plus de prêts de documents aux écoles.
- Prise en charge de l'abonnement EDUCARTABLE pour l'école (outil numérique de communication avec les familles : carnet de liaison, de texte, carnet de réussites, livret périodique d'évaluation...) L'école utilise le site de l'école, les adresses mail et le cahier de liaison pour communiquer avec les familles. Les classes utiliseront Educartable pour les cahiers de réussites en maternelle ainsi que M Bergeron. Mmes Motard et Denier utiliseront l'outil du Ministère le LSU.
- Suivi pédagogique en cas d'isolement d'un élève : le travail est envoyé sur le site de l'école, sur Educartable ou par mail par les enseignants concernés
- Dates :
 - fête de fin d'année civile : le jeudi 15 décembre de 17h à 19h.
 - fête de fin d'année scolaire : le samedi 1 juillet (matin).
- Quotas des copies couleurs : le dépassement ne sera pas autorisé (coût d'une copie couleur 10 fois plus élevé qu'une copie noir et blanc)
- Les serviettes en tissu à fournir hebdomadairement par les parents (proposition)
- Problème du stationnement des bus à proximité de l'école : pas de place dédiée